ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021 **CANTON DE L'ALBRET**

Candidats de la Majorité Départementale



Chers habitants de l'Albret,

La majorité départementale conduite par Sophie Borderie a porté les engagements pris en 2015 devant les Lot-et-Garonnais pour moderniser notre département, avec la volonté de ne laisser aucun territoire sur le bord du chemin.

Conseillers départementaux depuis 2015, nous sommes candidats au renouvellement de notre mandat afin de poursuivre le travail engagé pour le Lotet-Garonne et pour l'Albret.

Avons-nous été des élus respectueux des engagements pris devant vous en 2015?

Avons-nous été utiles au Département, au canton de l'Albret et à ses habitants ?

Portons-nous un projet ambitieux et réaliste pour les années qui arrivent ?

À ces questions, nous apportons des réponses dans les pages qui suivent.

Le projet que nous vous présentons pour les années 2021-2027 repose sur les fondations solides de notre bilan.

Ce projet repose sur 7 grands axes, détaillés dans ce journal.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer!

Nicolas LACOMBE

Maire de Nérac

Vice-Président du Conseil départemental

Rillaris Marylène PAILLARÈS Conseillère départementale

nicolas.lacombe@laposte.net 06 09 39 14 53

Micolas Lacombe

Blog: www.nicolaslacombe.fr



marylenepaillares@outlook.com 06 83 39 65 55

Marylene Paillares

du désenclavement, du développement économique et de l'emploi

> Le conseil départemental

MAJORITĒ DĒPARTEMENTALE

> Le conseil départemental de la nécessaire transition écologique et énergétique

> Le conseil départemental de la défense du pouvoir d'achat

> Le conseil départemental de la défense de la ruralité

> Le conseil départemental de l'émancipation et de la réussite de la jeunesse

> Le conseil départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations

> Le conseil départemental de la démocratie participative et de la gouvernance ouverte et transparente

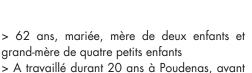
www.lotetgaronneaucoeur.fr

VOS CANDIDATS



Nicolas **LACOMBE**

- > 46 ans, marié, père de trois enfants
- > Directeur d'école à Allons en 1999, puis à Francescas de 2000 à 2004. Nommé directeur à Nérac en 2004
- > Élu au conseil municipal de Nérac pour la première fois en 1995
- > Élu Maire dès le 1er tour en 2008, en 2014 et en 2020
- > Conseiller général en 2008 puis vice-président du conseil départemental depuis 2015



- de devenir collaboratrice dans un cabinet d'assurances à Agen
- > Adjointe chargée du personnel et des affaires générales à la Mairie de Nérac de 2008 à 2020
- > Conseillère départementale depuis 2015



Olivier **CAMPAN**

- > 51 ans, marié, père de trois enfants > International de rugby de 1993 à 1996, puis agent Enedis
- > 1er adjoint au Saumont depuis 2014 (conseiller municipal entre 2008 et
- > Suppléant de la députée Lucette Lousteau de 2012 à 2017
- > Remplaçant de Nicolas Lacombe au Département depuis 2015



Marie-Josée **VERZENI**

- > 54 ans, mariée, mère de deux enfants > Enseignante en lycée depuis 1989
- > Conseillère municipale à Sainte-Maure-de-Peyriac 2008 depuis (adjointe de 2014 à 2020)



2015-2021 : SUR LE TERRAIN !

Durant 6 ans, nous avons été présents sur les 22 communes du canton :

réunions de travail, rencontres individuelles, cérémonies, inaugurations, voeux, assemblées générales, marchés...



De nombreuses assemblées générales, Le forum des associations à Mézin une vie associative dense





Inauguration des travaux à Saint-Vincent-de-Lamontjoie



L'Albret, terre de tradition Les menteurs de Moncrabeau



Le rituel des vœux dans les communes





Le Marché d'été de Sos. Mais aussi Lamontjoie, Nérac, Francescas, Mézin



Le tour du 47 en Albret



Nos casernes sont équipées



Le devoir de mémoire, tous les ans, au mémorial de Gueyze



Président du groupe de la majorité au conseil départemental : une collaboration étroite avec la présidente Sophie Borderie

Bilan de Mandat de la majorité départementale 2015 - 2021

Parole tenue!

Le Lot-et-Garonne une terre attractive et vivante!

- > Soutien renforcé aux filières agricoles, à l'irrigation et à l'installation. Plus de 300 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation depuis 2015.
- > 1000 associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, soutenues chaque année.
- > Développement d'un tourisme vert qui profite aux Lot-et-Garonnais, notamment avec la création de 145 kilomètres de voies vertes ou vélo routes.
- > 120 millions d'euros investis dans la modernisation du réseau routier, dont 10 millions d'euros par an pour l'entretien des 3000 kilomètres de routes départementales.

Un département, premier soutien des territoires!

- > Soutien à la conservation du patrimoine local (100 dossiers aidés pour plus de 3,1 millions d'euros).
- > Soutien à l'aménagement des bourgs ou la construction ou rénovation d'écoles (190 dossiers pour plus de 15,5 millions d'euros).
- > Aménagements et sécurisations routières locales pour plus de 2,7 millions d'euros.

Un département solidaire!

- > Soutien à l'insertion des personnes en recherche d'emploi, avec notamment la création de Job 47, et l'expérimentation du cumul emploi / RSA.
- > Création d'une mutuelle départementale.
- > 6 millions d'euros pour soutenir, à travers la Conférence des financeurs, 200 projets locaux afin de prévenir la perte d'autonomie.
- > Développement des actions et mesures visant à soutenir la politique de maintien à domicile.
- > Soutien et accompagnement à la parentalité avec 3000 enfants en moyenne par an vus en consultation dans les centres médico-sociaux et 1000 enfants par an suivis à domicile.
- > 45 millions d'euros en moyenne par an pour accompagner les personnes en situation de handicap.
- > Soutien à la création sur l'ensemble du département de plus de 1000 logements financièrement accessibles aux Lot-et-Garonnais pour près de 4,3 millions d'euros.



L'Albret, terre de convivialité

La jeunesse avec passion!

- > Un plan de modernisation des collèges sans précédent dans notre histoire : 77 millions d'euros sur 5 ans.
- > Une restauration de qualité avec l'opération "du 47 dans nos assiettes", et un tarif unique accessible à tous.
- > Une nouvelle **convention éducative** regroupant 123 itinéraires, véritable boite à outils pour les enseignants et les élèves.
- > L'ouverture du **PASS** (Parcours d'Accès Spécifique Santé) à Agen.
- > 750 000 euros pour la **rénovation du Centre de Formation des Apprentis** de La Palme à Agen.



Le collège de Mézin : une pépite à préserver



Du 47 dans nos assiettes : faire manger local à nos collégiens

La transition écologique et énergétique : en avant!

- > Création de l'écoparc de Damazan entièrement dédié à l'économie circulaire.
- > Poursuite de la labellisation d'Espaces Naturels Sensibles afin de préserver la qualité écologique et la sauvegarde de ses habitats naturels.
- > Signature avec la Région Nouvelle-Aquitaine de la convention NeoTerra afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole.
- > Soutien au conseil et à la **rénovation des habitats** pour lutter contre les "passoires énergétiques".
- > Mise en place de la MIETEE (Mission d'Information et d'Évaluation sur la Transition Écologique et Énergétique) afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole et ainsi améliorer la qualité et le cadre de vie des Lot-et-Garonnais.

Une gouvernance au plus proche des Lot-et-Garonnais!

- > Création du **Budget Participatif Citoyen** départemental doté d'1 million d'euros par an.
- > Création d'un Conseil consultatif citoyen, qui réunit 42 Lot-et-Garonnais tirés au sort.
- > Mise en place du **droit d'initiative citoyenne** qui permet à tout Lot-et-Garonnais de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une session du Département.



Le Conseil consultatif citoyen : 42 citoyens tirés au sort pour donner leur avis

Un département moderne et innovant!

- > 26 millions d'euros votés par le Conseil départemental pour moderniser les infrastructures de l'Agenais, dont 7 millions d'euros pour la création du nouvel échangeur d'Agen et 14 millions pour le pont et barreau de Camélat.
- > Création du Campus Numérique 47 à Agen, véritable pépinière de start-up "made in Lot-et-Garonne".
- > Accélération du déploiement du Très Haut Débit, avec dès aujourd'hui plus de 100 000 prises déjà raccordées et la couverture totale des foyers Lot-et-Garonnais en 2023.
- > Ouverture prochaine du **Center Parcs** "Les Landes de Gascogne" (180 millions d'euros d'investissement, dont 75% confiés à des entreprises locales, 300 emplois permanents).

Maintien de services publics de proximité, modernes et performants!

- > 2,8 millions d'euros investis depuis 2012 pour **lutter contre** la désertification médicale et 1 million d'euros supplémentaire voté en 2021 pour soutenir les initiatives locales.
- > 11 millions d'euros depuis 2015 pour les travaux dans les casernes de pompiers et 8,5 millions d'euros affectés à l'achat de nouveaux véhicules d'intervention.
- > Mise en place d'un plan départemental d'inclusion numérique.
- > Participation à la création des Maisons France Service.
- > 17,5 millions d'euros investis dans les casernes de gendarmerie.



L'école de Francescas : exemple d'un projet communal subventionné par le Département

Le Département en première ligne durant la lutte contre la Covid!

- > 1 million d'euros pour des **équipements de protection** (masques, gants, ...) dont une partie distribuée aux communes.
- > 1,4 million d'euros dans un fonds de soutien exceptionnel pour des secteurs particulièrement touchés par la crise.
- > 1 million d'euros de "prime covid" aux personnels des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et au secteur de l'aide à domicile.



Extension de la caserne de Lamontjoie : un soutien sans faille à nos pompiers

Un département géré avec rigueur malgré un fort et incontestable désengagement de l'État!

- > Un taux d'endettement qui baisse depuis 3 ans.
- > Un important niveau d'investissement pour préparer l'avenir (315 millions d'euros investis sur le mandat).
- > Une évolution maitrisée des dépenses de fonctionnement, notamment des dépenses de personnel inférieures aux départements comparables, qui permettent de mieux financer les projets locaux.
- > Des procédures d'évaluation systématiques des actions menées et des contrôles renforcés des aides versées.
- > Une diminution constante du train de vie de la collectivité (diminution par 2 des dépenses de communication, des frais de réceptions...)



Visite des travaux routiers en Albret avec la Présidente



2021 - 2027 : un projet pour le département... un projet pour le canton de l'Albret

Fiers d'être Lot-et-Garonnais!

Le conseil départemental du désenclavement, du développement économique et de l'emploi

- > Mise en œuvre en 2021 et 2022 de l'Accord Départemental de Relance : financement de 38 grands projets structurants pour le Lot-et-Garonne pour un total de 200 millions d'euros.
- > Élaboration d'un nouveau schéma de modernisation routier doté de 120 millions d'euros (au-delà des grands projets déjà financés, nous privilégierons la sécurisation du réseau secondaire, important en milieu rural).
- > Finalisation du déploiement de la fibre optique à tous les foyers lot-et-garonnais pour du Très Haut Débit partout et pour tous.
- > Ouverture du Center Parcs "Les Landes de Gascogne Lot-et-Garonne" en 2022 : 300 emplois pérennes.
- > 9 millions d'euros pour développer un tourisme "doux", durable, authentique et de proximité qui bénéficiera aux visiteurs mais également aux Lot-et-Garonnais : voies vertes, valorisation des sports de nature, développement des itinéraires de randonnées et de promenades et mise à disposition de vélos électriques pour parcourir le Département...
- > Développement de l'Écopôle à Damazan pour booster l'économie circulaire (tri, recyclage, valorisation des déchets...).
- > 2,5 millions d'euros pour soutenir l'Économie Sociale et Solidaire afin de favoriser le développement d'une économie de proximité, solidaire et responsable.
- > Création, en partenariat avec les Chambres consulaires, d'un fonds d'épargne citoyen, "Épargne 47", permettant le financement de projets de développement d'entreprises lot-et-garonnaises.
- > Développement d'offres de mobilité adaptées aux territoires ruraux.

> Dans le canton de l'Albret :

- > Nous poursuivrons le développement d'Agrinove, pôle économique dédié à l'innovation dans l'agriculture.
- > Dans le cadre de l'accord départemental de relance, nous soutiendrons la valorisation touristique du Moulin des Tours et nous participerons au financement de la voie verte Nérac / Lavardac puis Feugarolles / Moncrabeau.

- > Nous finaliserons la voie verte du Mézinais (action directe du Conseil départemental).
- > Nous soutiendrons les projets de modernisation du musée-Château Henri IV à Nérac, du musée du liège à Mézin et d'autres projets similaires qui pourraient voir le jour sur d'autres communes.



Agrinove pour l'emploi de demain, l'innovation dans l'agriculture et la promotion de l'Albret

- > Le conseil départemental de la nécessaire transition écologique et énergétique
- > Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030 grâce à un travail partenarial avec les collectivités et les acteurs socio-économiques reposant sur la maîtrise de la consommation et le développement des énergies renouvelables.
- > Organisation aux côtés des collectivités de 2 journées départementales annuelles de nettoyage de la nature et de la ville.
- > Élaboration en partenariat avec les acteurs locaux d'un plan "poumon vert pour le Lot-et-Garonne, 1 Lotet-Garonnais / 1 arbre" visant à favoriser la plantation de 330 000 arbres d'espèces adaptées sur le mandat.
- > Gestion harmonieuse et réaliste des ressources naturelles, notamment de la ressource en eau par une politique de soutien à l'irrigation concertée.
- > Accélération de la politique de rénovation thermique et d'économies d'énergie pour tous les bâtiments départementaux et les collèges.

> Dans le canton de l'Albret :

> Nous accompagnerons les projets d'installation d'unités de production d'énergies propres sur l'Albret.

Le conseil départemental de la défense du pouvoir d'achat

- > Diminution pour tous les élèves du prix du repas dans les collèges de 30% avec un plafonnement à 2 euros maximum pour les élèves payant un tarif plein et poursuite du programme "Du 47 dans nos assiettes" pour améliorer la qualité de la restauration scolaire et lutter contre le gaspillage alimentaire.
- > Création d'un "chèque-asso" de 50 euros proposé aux collégiens sur critères sociaux afin de s'inscrire à un cours de théâtre, de danse, de musique ou de sport ou de prendre une nouvelle licence dans un club lot-et-garonnais.
- > Lutte contre l'exclusion numérique : soutien à la formation et à l'accompagnement des particuliers par l'octroi de Pass Numériques (chèques permettant sous condition le financement de séances de formation auprès d'associations locales).
- > Afin de faciliter l'insertion professionnelle et de lutter contre le déficit de main d'œuvre dans certains secteurs professionnels, possibilité de cumuler temporairement RSA et revenu d'activité.
- Soutien à la rénovation énergétique des logements et soutien à la construction de logements à loyer modéré.

Le conseil départemental de la défense de la ruralité

- > 18 millions d'euros pour soutenir une agriculture permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail : aide à l'installation, à l'innovation, aux mises aux normes, à la lutte contre les aléas climatiques, aux circuits courts...
- > Renforcement de la couverture médicale du Lot-et-Garonne : déblocage d'une enveloppe d'1 million d'euros pour soutenir les initiatives locales, création d'une brigade de médecins volants, salariés du Département, pour renforcer, au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), certains territoires ; élaboration et mise en place d'un plan "Santé 47" d'attractivité globale.
- > Soutien renforcé aux associations lot-et-garonnaises avec une aide au recrutement de 100 jeunes en service civique par an.
- > Finalisation de la modernisation des centres de secours et d'incendie : 10 millions d'euros mobilisés sur 6 ans.
- > Soutien aux projets culturels et sportifs locaux structurants.
- > Poursuite des actions d'embellissement des villes et des villages et de la restauration du patrimoine rural.

> Dans le canton de l'Albret :

- > Nous accompagnerons les agriculteurs voulant s'inscrire dans la démarche "Du 47 dans nos assiettes"; nous poursuivrons nos aides spécifiques à la profession.
- > Nous participerons au financement de l'agrandissement du centre de secours de Lamontjoie (Lamontjoie, le Nomdieu, Saint-Vincent-de-Lamontjoie), de la construction de celui de Nérac (Nérac, Fréchou, Calignac, Saumont, Espiens, Montagnac-sur-Auvignon, Andiran) et de la modernisation de celui de Mézin (Mézin, Lannes, Poudenas, Sos, Sainte-Maure-de-Peyriac, Saint-Pé-Saint-Simon, Réaup-Lisse).
- > Nous accompagnerons les associations souhaitant recruter un service civique.
- > Nous ferons le tour des 22 conseils municipaux pour prendre connaissance des projets municipaux et les accompagner au mieux dans le cadre des compétences du département.



Le soutien à la ruralité : inauguration du commerce du Nomdieu

- Le conseil départemental de l'émancipation et de la réussite de la jeunesse
- > "Plan collèges 2020-2025": 77 millions d'euros pour rénover les collèges lot-et-garonnais et 6 millions d'euros supplémentaires pour renforcer l'informatisation des établissements et lutter contre la fracture numérique (plan "e-collèges").
- > Pour lutter contre les effets de la pandémie, mise en place en partenariat avec l'Éducation nationale et les associations locales d'un soutien scolaire aux collégiens en difficulté ou décrocheurs.
- > Maintien d'une offre d'enseignement supérieur de proximité (modernisation du site universitaire d'Agen, développement du PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé), mais également soutien à l'apprentissage, aux MFR (Maisons Familiales Rurales) et au campus numérique à Agen.
- > Mise en place en partenariat avec l'Éducation nationale et les mouvements d'Éducation populaire de "parcours de la citoyenneté" afin de promouvoir les valeurs républicaines.

> Dans le canton de l'Albret :

- > Nous achèverons les travaux de modernisation du collège de Mézin et poursuivrons notre participation aux travaux de la cité scolaire de Nérac.
- > Nous moderniserons l'informatisation des 2 collèges du canton.

Le conseil départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations

- > Pour bien vieillir autrement et répondre à de nouveaux besoins, favoriser la création de structures d'habitats partagés pour personnes en perte d'autonomie et mise en place d'une Prestation individuelle « Aide à la Vie Partagée » cofinancée avec l'État.
- > Soutien renforcé au maintien à domicile pour des salariés mieux payés et mieux formés : objectif d'atteindre dès 2021 le seuil de 22 euros/heure pour le tarif d'aide à domicile versés aux associations.
- > Extension du dispositif "Du 47 dans nos assiettes" aux EHPAD volontaires pour offrir à nos ainés des repas de qualité et de proximité.
- > Mise en œuvre de dispositifs innovants et inclusifs pour les personnes en situation de handicap.
- > Développement et amélioration des modes de garde pour la petite enfance, l'aide à la parentalité et la planification familiale.
- > Développement des actions de prévention spécialisées pour lutter contre la primo délinquance.
- > Soutien aux dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence et de lutte contre les discriminations.

> Dans le canton de l'Albret :

- > Les travaux de modernisation de l'EHPAD de Sos seront achevés.
- > Nous accompagnerons la réflexion sur le projet d'un nouvel EHPAD à Nérac.



Les travaux de l'EHPAD de Sos ont commencé

> Le conseil départemental de la démocratie participative et de la gouvernance ouverte et transparente

- > Création d'un régime d'aide départemental permettant le soutien financier aux micro-projets communaux améliorant la qualité de vie des habitants (réhabilitation du petit patrimoine local, équipements publics...).
- > Lancement de l'édition 2021 du Budget Participatif Citoyen doté d'1 million d'euros.
- > Renouvellement du Conseil Consultatif Citoyen et consultation systématique pour les projets d'investissement supérieurs à 10 millions d'euros.
- > Évaluation systématique des principales mesures et politiques mises en place afin de les adapter et les actualiser et contrôle des aides et soutiens versés en cohérence avec les préconisations de la mission "pour un juste droit".

> Dans le canton de l'Albret :

> Nous mettrons en place une instance de concertation avec les Maires du canton pour attribuer les enveloppes financières pour l'aide au financement des micro-projets locaux communaux.



POURQUOI LES IMPÔTS DU DÉPARTEMENT N'AUGMENTERONT PLUS



À partir de cette année, les impôts du Département ne pourront plus augmenter, pour une raison très simple : les Départements ne percevront plus d'impôts ! En effet, le dernier impôt que prélevaient les Départements était la taxe foncière. À partir de cette année, ce sont les communes qui percevront la part départementale de cet impôt (pour remplacer la taxe d'habitation). Les Départements recevront quant à eux de la TVA qui leur sera versée par l'État.

Si vous croisez un candidat aux élections départementales qui vous dit qu'il n'augmentera pas les impôts une fois élu, il aura raison... mais ce ne sera pas grâce à lui!



L'Albret, un territoire rural qui avance!

Depuis 2015, Nicolas LACOMBE et Marylène PAILLARÈS, c'est plus de **20 millions d'euros pour le canton de l'Albret!**





Présents et efficaces à Agen, pour être utiles à l'Albret et ses habitants

Nous avons soutenu l'agriculture et l'économie du canton de l'Albret

- > 26 jeunes agriculteurs accompagnés dans leur installation sur 16 communes du canton (Mézin, Andiran, Moncaut, Espiens, Sainte-Maure-de-Peyriac, Fieux, Lannes, Nérac, Moncrabeau, Francescas, Calignac, Lamontjoie, Nomdieu, Réaup-Lisse, Saint-Pé-Saint-Simon, Saint-Vincent-de-Lamontjoie).
- > 227 000 euros pour l'aide à l'investissement des CUMA sur 10 communes du canton.
- > 4 projets d'irrigation subventionnés (Fieux, Francescas, Poudenas, Moncrabeau).
- > Plusieurs producteurs fournisseurs du « 47 dans nos assiettes » (fourniture des denrées alimentaires pour la confection des repas dans les collèges).
- > Financement de 60 % du fonctionnement d'Agrinove (pôle d'activité dédié à l'innovation dans l'agriculture) ; 5 entreprises installées actuellement.
- > Aide à l'investissement pour 2 commerces ruraux (Francescas, le Nomdieu).

Nous avons accompagné les communes et Albret Communauté dans leurs projets

- > 7 communes ont bénéficié de l'assistance technique du Département pour monter leurs projets (Andiran, Moncaut, Francescas, Poudenas, Lamontjoie, Lannes, Sos).
- > Traversées de bourgs, patrimoine divers (églises, bâtiments classés), casernes de pompiers, logement : 17 communes ont été subventionnées (Mézin, Moncaut, Lamontjoie, Francescas, Montagnac-sur-Auvignon, Sainte-Maure-de-Peyriac, Fréchou, Lannes, Nérac, Poudenas, Moncrabeau, Calignac, Lasserre, Nomdieu, Sos, Saint-Pé-Saint-Simon, Réaup-Lisse, Le Saumont).
- > La MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) de l'Albret à Nérac a bénéficié d'une subvention de 150 000 euros.

Nous avons soutenu les jeunes du canton de l'Albret

- > 43 clubs sportifs subventionnés par le Département sur 8 communes du canton.
- > 590 000 euros de travaux et 413 000 euros de dotation de fonctionnement pour le collège de Mézin ; 1 058 000 euros de dotation de fonctionnement pour le collège de Nérac.
- > La sectorisation du collège de Nérac a été ouverte aux enfants de Moncaut et Montagnac-sur-Auvignon pour leur éviter d'aller à Agen (au choix des familles).
- > Les travaux dans 3 écoles ont été subventionnés (Espiens, Moncaut, Francescas).

Nous avons soutenu les seniors du canton de l'Albret

- > 695 seniors du canton ont bénéficié de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), à domicile (toutes les communes) ou en établissement (Lamontjoie, Francescas, Sos, Nérac, Mézin) : 2,9 millions d'euros.
- > La subvention maximale (1,9 million d'euros) permettant l'humanisation de l'EHPAD de Sos a été obtenue ; les travaux ont commencé.



Traversée de bourg de Poudenas, un exemple de projet accompagné par le Département

Nous avons entretenu les routes du canton

> 4,76 millions d'euros ont été dépensés sur le seul canton de l'Albret pour des couches de roulement (3,67 millions d'euros), des opérations de modernisation (0,93 million d'euros) ou des traverses d'agglomérations (0,16 million d'euros).

